

I – Comptes financiers 2018

① Budget principal

Fonctionnement

Recettes réelles	Prévu	Réalisé	Progression
Produit des services	184.790 €	180.588,12 €	- 2,27 %
Impôts et taxes	2.462.155 €	2.544.213,31 €	+ 3,33 %
Dotations et participations	285.497 €	422.783,02 €	+ 48,44 %
Loyers	20.092 €	20.288,51 €	+ 0,98 %
Rembours. sur charges	-	36.030,00 €	-
Divers exceptionnel	-	9.828,26 €	-
	(...)	(...)	
Total réel général ⁽¹⁾	2.968.309 €	3.213.731,22 €	+ 8,27 %

Commentaires :

- La Commune a perçu un peu plus d'impôts locaux que prévu (+ 61.000 €) et l'augmentation des transactions immobilières sur CHAVANOD a également généré une recette plus importante (+ 23.000 €).
 - Les dotations de l'État ont encore diminué d'un tiers par rapport à 2017 (49.296€). Par ailleurs, le nombre de travailleurs frontaliers (137) ayant augmenté, la compensation genevoise a cru à due proportion (159.464 €).

(1) Hors opérations d'ordre d'écritures internes au budget

Dépenses réelles	Prévu	Réalisé	Tx réalisation
Charges générales	721.801 €	539.548,61 €	74,75 %
Frais de personnel	738.856 €	723.275,77 €	97,89 %
Autres charges	327.788 €	439.545,47 €	134,09 %
Rembours. de la dette ⁽²⁾	342.141 €	340.592,43 €	-
Reversement à l'Etat (FPIC)	-	50.428,00 €	-
Divers exceptionnel	-	200,00 €	-
	(...)	(...)	
Total réel général ⁽¹⁾	1.944.845 €	1.823.587,14 €	93,77 %

Commentaires :

- Malgré les augmentations générales sur certains fluides ou services (carburant, électricité, gaz, téléphone, coûts de maintenance...), les dépenses générales ont continué à être contenues (- 182.000 €).
 - A la suite du démarrage du programme de logements aidés dans la ZAC du Crêt d'Esty, la subvention communale à HALPADES a finalement été versée plus tôt que prévue (252.755 €).

(2) Cumul du remboursement des intérêts (en fonctionnement) + remboursement du capital (en investissement)

>> Il était prévu au budget de dégager un autofinancement net (recettes – dépenses), après déduction du remboursement des emprunts, pour aider à financer les investissements 2018, d'un montant de 653.622 € (22,02 %). Au final, cet autofinancement net aura été de 1.120.302,33 € (34,86 %).

Investissement

Recettes réelles	Prévu	Réalisé	Progression
Autofinancement 2018	653.622 €	- ⁽¹⁾	-
Taxes d'urbanisme	49.786 €	89.932,47 €	+ 180,64 %
Fonds compens. TVA	151.800 €	146.865,00 €	- 3,25 %
Autofinancement 2017 ⁽¹⁾	-	1.444.036,49 €	-
Subventions publiques	378.540 €	206.896,00 €	- 54,66 %
Nouveaux emprunts	5.000.000 €	5.000.000,00 €	-
Vente de terrains	930.658 €	0,00 €	-
	(...)	(...)	
Total réel général ⁽²⁾	8.878.285 €	6.891.729,96 €	- ⁽¹⁾

Commentaires :

- L'État, qui est chargé de recouvrer les taxes d'urbanisme, est en train de résorber une partie de son retard...
 - La plupart des subventions espérées ont bien été obtenues, mais leur encaissement (au vu des dépenses réelles payées) étant décalé dans le temps, elles n'apparaissent pas dans les comptes 2018.
 - Comme prévu depuis 2016, un emprunt a été spécialement souscrit pour les travaux de la nouvelle mairie.
 - La vente à la Communauté d'agglomération du Grand Annecy des terrains communaux pour l'extension de la zone d'activités économiques des Chamoux n'a pas encore été conclue (l'extension est toujours au stade des études)

(1) Le versement de l'autofinancement (de la section de fonctionnement) n'intervient que l'année suivante, après la clôture des comptes constatant le niveau d'autofinancement définitif

(2) Hors opérations d'ordre d'écritures internes au budget

Dépenses réelles	Prévu	Réalisé	Tx réalisation
Etudes préalables	14.196 €	8.160,00 €	57,48 %
Acquisitions foncières	266.304 €	181.734,98 €	68,24 %
Travaux terrains et forêt	64.141 €	29.706,18 €	46,31 %
Travaux bâtiments	6.248.753 €	5.860.872,09 €	93,79 %
Travaux voirie et réseaux	971.277 €	520.804,14 €	53,62 %
Acquis. divers équipements	19.942 €	14.408,18 €	72,25 %
Déficit Invest. 2017	-	919.129,65 €	-
	(...)	(...)	
Total réel général ⁽²⁾	8.778.284 €	7.815.275,97 €	89,03 %

Commentaires :

- Le coût des études préliminaires à certaines futures opérations de travaux a été moins important que prévu.
 - Les procédures d'acquisitions immobilières sont toujours longues (négociations amiables, intervention du géomètre, établissement de l'acte notarié...), ce qui explique que certains achats ne soient toujours pas finalisés au 31 décembre.
 - Les grosses opérations sur voirie (aménagement de sécurité, mise à niveau de l'éclairage public...) sont des chantiers qui s'étalent sur plusieurs exercices comptables ; la prévision (complète du coût) est donc toujours supérieure aux dépenses réellement payées, tant que le programme n'est pas achevé.
 - Le chantier de construction de la nouvelle mairie-bibliothèque-auditorium, qui représente l'essentiel des dépenses de bâtiments prévues, a été quasi entièrement réalisé sur 2018, même s'il reste encore quelques factures à payer sur 2019.

② Budgets annexes de la fruitière et de la ZAC du Crêt d'Esty

FRUITIÈRE

Exploitation	R	Prévu : 47.741 €	Réalisé : 48.251,89 €
	D	Prévu : 47.741 €	Réalisé : 22.087,06 €
Investissement	R	Prévu : 195.672 €	Réalisé : 195.657,23 €
	D	Prévu : 195.672 €	Réalisé : 19.727,30 €

ZAC DU CRÊT D'ESTY

Fonctionnement	R	Prévu : 12.097.921 €	Réalisé : 11.478.726,37 €
	D	Prévu : 10.999.467 €	Réalisé : 10.805.660,56 €
Investissement	R	Prévu : 10.832.567 €	Réalisé : 10.832.566,82 €
	D	Prévu : 8.262.106 €	Réalisé : 7.642.910,76 €

II – Budget prévisionnel 2019

Le budget 2019 (budget principal + budgets annexes) s'équilibre en recettes / dépenses à :

Budget général

* 3.200.726 € en fonctionnement
 * 6.842.382 € en investissement

Budget annexe Fruitière

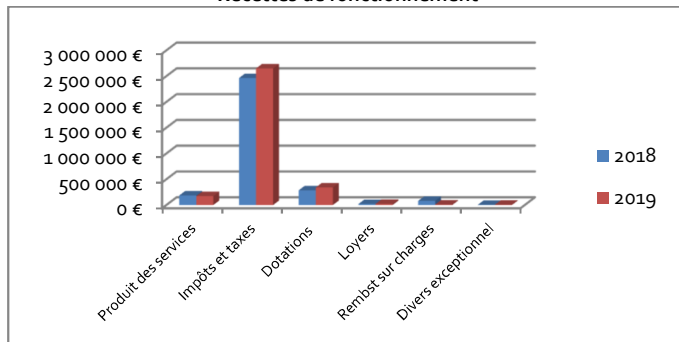
* 40.694 € en exploitation
 * 191.018 € en investissement

Budget annexe ZAC du Crêt d'Esty

* 8.720.260 € en fonctionnement
 * 6.597.940 € en investissement

Zoom sur le budget principal

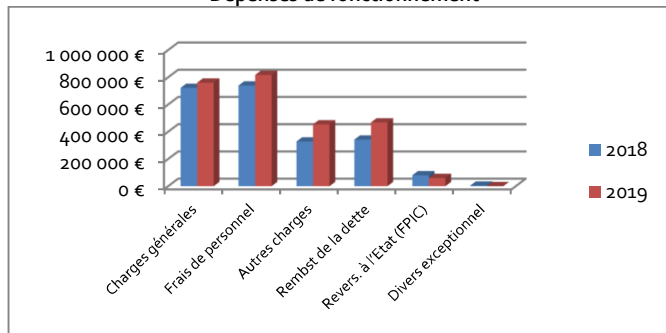
Recettes de fonctionnement



Commentaires :

- Le budget principal 2019 est établi sur une progression des recettes de + 7,83% par rapport au Budget 2018. En réalité, cette progression est négative de -0,41 % par rapport aux recettes réellement engrangées l'année dernière.
- L'essentiel des ressources communales provient des impôts locaux : les taxes d'habitation et foncières (part communale) progressent, à taux 2019 inchangés par rapport à 2018, en raison du simple fait de la revalorisation nationale des bases de calcul, qui sont fixées en référence à l'inflation (+2,2 %). Et aussi grâce à la taxe sur les déchets de l'installation classée de « La Tine » qui devrait connaître en 2019 (comme en 2017), une recette exceptionnelle.
- A noter la poursuite en 2019 de la baisse estimée des dotations de l'Etat (de moins de 50 %).

Dépenses de fonctionnement



Commentaires :

- Les charges générales sont prévues en hausse de + 5,34 % par rapport au Budget 2018. Si la Commune a toujours autant le souci de contenir les dépenses, l'année 2019 est particulière à double titre : le déménagement de la mairie induit des dépenses exceptionnelles liées à cette opération (25.000 €) ; et la reprise de la gestion des équipements publics de la zone d'activités Altaïs, transférée par le Grand-Anancy, génère des dépenses nouvelles (69.000 €).
- Les frais de personnel augmentent également de + 10,52 % par rapport au Budget 2018, en raison de l'embauche de 2 agents supplémentaires, l'un pour tenir la nouvelle agence postale communale, l'autre en renfort du service technique pour entretenir tous les espaces nouveaux du Crêt d'Esty.
- Le remboursement de la dette augmente en 2019, en raison du remboursement de l'emprunt spécial (5 M€) souscrit pour la construction de la nouvelle mairie.

>> Le budget 2019 prévoit de dégager un autofinancement net (recettes – dépenses), après déduction du remboursement des emprunts, d'un montant de 541.508€ (16,92 %), pour aider à financer les investissements 2019.

Les investissements 2019 :

Parmi la liste des différentes opérations nouvelles, relevons la poursuite de la rénovation de la Salle Polyvalente, avec le projet en 2019 de changer toutes les menuiseries extérieures et l'isolation des murs (386.000 €), la construction de boxes à sel et d'entrepôts au parc des services techniques (167.000 €), la poursuite des travaux sur le réseau routier communal (200.000 €), l'engagement de la première tranche de requalification des espaces publics de la zone d'activités des Chamoux (467.000 €) et divers travaux de rénovation du patrimoine communal : château et ferme de Chavaroche, ancienne poste... (170.000 €).

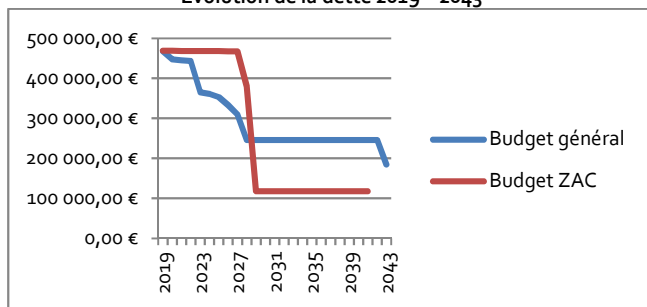
Sur le budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty, une 4^{ème} tranche de travaux est prévue, comprenant la création d'une voie piétonne végétalisée depuis les nouveaux immeubles jusqu'à la place de la Mairie, et le réaménagement des espaces entre la Salle Polyvalente et l'école (1,09 M€ au total).

III – Principaux indicateurs financiers

① La dette

Au 1^{er} janvier 2019, la dette s'élève à 6.099.981,14 € pour le budget principal et à 5.174.717,92 € pour le budget annexe de la ZAC du Crêt d'Esty. Soit au total 11.274.699,069 € de capital restant à rembourser.

Evolution de la dette 2019 – 2043



Rappel : cas particulier de la ZAC : le remboursement de la dette (5,17 M€ au 1^{er} janvier 2019) a vocation à être couvert directement par la vente des terrains de la ZAC.

Ratios d'endettement (budget principal)

Durée de désendettement (si le capital restant dû était remboursé par la totalité des recettes réelles de fonctionnement de l'année) :

>> elle est estimée à **1 an 11 mois en 2019** (prévision du budget 2019)

pour mémoire : le Trésor Public préconise une durée optimale de 2 ans pour les communes de même strate

Taux de désendettement (la part du remboursement des emprunts (intérêts + capital) dans les recettes réelles de fonctionnement) :

>> il est estimé à **14,6 % en 2019** (prévision du budget 2019)

pour mémoire : le Trésor Public préconise un taux optimum de 25 % au plus pour les communes de même strate

② Autres ratios

	Réel							Prévision
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
La part des frais de personnel dans le fonctionnement courant de la Commune : <i>charges de personnel / dépenses (réelles) de fonctionnement</i>	32,42 %	30,82 %	33,52 %	41,96 %	41,26 %	44,02 %	39,66 %	36,82 %
La part du remboursement des emprunts (ayant financé des investissements) dans le fonctionnement courant : <i>annuité à rembourser / dépenses (réelles) de fonctionnement</i>	8,78 %	15,35 %	16,75 %	17,52 %	17,52 %	17,30 %	18,68 %	21,12 %
Ce que coûte le fonctionnement courant de la Commune à chaque habitant : <i>dépenses (réelles) de fonctionnement / habitant</i>	550,73 €	561,62 €	582,01 €	625,07 €	621,11 €	590,45 €	666,27 €	799,67 €
Ce que coûte la Commune (fonctionnement courant + remboursement des emprunts ayant servi à financer les investissements passés) à chaque habitant : <i>dépenses (réelles) de fonctionnement + rembst capital emprunts / habitant</i>	594,11 €	634,00 €	663,16 €	707,68 €	690,52 €	672,15 €	764,86 €	922,91 €
La part du coût de la Commune financée directement par les habitants : <i>impôts locaux / dépenses (réelles) de fonctionnement + rembst capital emprunts</i>	48,78 %	48,71 %	47,28 %	47,10 %	48,92 %	54,18 %	50,90 %	42,83 %
Capacité nette d'autofinancement des nouveaux investissements (après déduction des charges de fonctionnement et remboursement des emprunts) dégagée sur les recettes (réelles) de fonctionnement	61,55 %	56,58 %	52,77 %	39,20 %	38,24 %	40,03 %	34,86 %	16,92 %